


04/12/2015

La Côte

La Municipalité honore des citoyens méritants

A⁻ A⁺ 

NYON Madeleine Serex, Michelle Schenk et Michel Hans reçoivent pour la première fois le Mérite citoyen.

La première lettre de leur prénom commence par «m» comme méritant. Madeleine Serex, Michelle Schenk et Michel Hans sont les premiers citoyens à se voir récompenser pour leur engagement politique et associatif. La Municipalité de Nyon a remis, jeudi, pour la première fois ses Mérites citoyens, sorte de Légion d'honneur locale, au château de Nyon.

Nyonnais depuis 1941, Michel Hans est un ancien syndic de la ville de Nyon (trois législatures). Il a aussi été conseiller communal et municipal. Membre puis président de l'Union des communes vaudoises jusqu'en 1985, il a fait partie d'associations pour le patrimoine et les arts et est actif dans diverses associations autour du bois. Durant toute sa carrière, M. Hans s'est investi en faveur de la culture et du patrimoine, et notamment au sein de l'Association des musées de Nyon.

Ancienne présidente de l'office du tourisme et de plusieurs associations actives dans le domaine

des arts et du patrimoine, Michelle Schenk vit à Nyon depuis 1970. Elle a été présidente du comité d'organisation du premier Marché de l'œuf de Nyon. Active au sein de plusieurs associations en lien avec la culture, l'ancienne présidente de l'AMN (Amis des musées de Nyon) a participé à la commission culturelle de la ville de Nyon, au comité d'Art Nyon et au Festival du film documentaire, devenu Visions du réel. Elle fait toujours partie des conseils de fondation du Conservatoire de l'Ouest vaudois, de la Fondation Toms-Pauli à Lausanne et du Théâtre du Jorat à Mézières.

La dernière lauréate a été présidente du comité nyonnais de Passeport-vacances durant 25 ans. Madeleine Serex, qui vit à Nyon depuis 1973, a intégré la commission Pro Juventute en 1975 et, dans ce cadre, co-fonde le Passeport-vacances nyonnais en 1981. Elle a apporté son soutien à l'ouverture de la ludothèque de Nyon et en sera la responsable durant dix ans, de 1980 à 1990.

La Municipalité de Nyon a créé ce nouveau prix au mois de juin qui doit récompenser chaque année des Nyonnais. COPIN/COM



